

## Il y a cent ans.

(Extraits de la *Gazette de Lausanne*)

Lausanne 20 décembre 1833. — Un incendie a éclaté au village de l'Abbaye (lac de Joux), dans la nuit du dimanche au lundi 16 courant, avec une telle violence, que malgré la promptitude des secours onze maisons sont devenues en moins d'une demi-heure la proie des flammes. Récoltes, denrées, provisions de toute espèce, meubles, linge, tout sans exception a été consumé, et treize ménages, composés de 67 personnes, se voient à l'entrée de l'hiver, dans un des climats les plus rigoureux, privés de leurs habitations, et réduits à la plus affreuse misère. Plusieurs d'entre eux, surpris au milieu du sommeil par les flammes, qui déjà avaient atteint leurs lits, n'ont pu sauver leur vie qu'en se précipitant au milieu d'elles. Ils ont passé plusieurs heures de la nuit au milieu des neiges, sans vêtements et sans chaussure.

Un comité composé de MM. Cruchaud, pasteur, Guignard, syndic, Félix Rochat, juge, Ls-A. Rochat, membre du grand conseil, A.-Sel., Rochat, Ls Rochat et Berney, municipaux, a été chargé de recevoir les assistances, et d'en faire la répartition aux incendiés. En implorant la bienfaisance publique en faveur des victimes de cette horrible catastrophe, le comité nous invite d'annoncer qu'il ne permettra pas qu'aucun des incendiés se permette de quêter dans le pays, et prie en conséquence de renvoyer tous ceux qui pourraient se présenter dans ce but.

N.-B. — Le rédacteur de cette feuille, autorisé à recevoir les dons qui pourraient lui être envoyés, prévient le public qu'il s'empressera de les recevoir et de les publier dans cette feuille.

Dans la première liste de dons publiée par la *Gazette* figure: M. F.-C. De la Harpe, 100 fr.